

POINTS+VUES

► International

Primaires américaines

Le fait :

Dix jours après avoir subi un échec en Caroline du Sud, Mitt Romney s'est imposé largement en Floride, avec un peu plus de 46% des voix, contre 32% à son rival le plus dangereux, Newt Gingrich.

Le commentaire :

Cette victoire de Romney dans le quatrième Etat le plus peuplé du pays, le réinstalle dans la position de favori dans la course à l'investiture républicaine. L'ancien gouverneur du Massachusetts creuse l'écart avec ses concurrents, Newt Gingrich et l'ultra-conservateur Rick Santorum (13% des voix en Floride). Après sa déconvenue en Caroline du Sud, Romney a durci sa campagne, à grand renfort de spots à la télévision, notamment, que son immense fortune lui permet de financer. Des messages très agressifs qui se sont révélés efficaces. Toutefois, la combativité que Romney a manifestée au cours de deux débats télévisés a renforcé sa popularité. Son concurrent principal Gingrich a de son côté présenté au cours des débats télévisés des propositions plus ou moins saugrenues, comme l'installation d'une colonie permanente sur la lune en 2020. Mais il a déclaré ne pas abandonner la lutte. Il apparaît aujourd'hui que Mitt Romney a les meilleures chances d'être l'adversaire de Barack Obama en novembre prochain.

Syrie

Le fait :

Pendant que la répression continue inexorablement, comme de terribles images télévisées l'ont montré, le Conseil de Sécurité de l'ONU doit se prononcer sur un projet de résolution soutenant les propositions de la Ligue Arabe, mais sans faire référence au sort de Bachar Al-Assad.

Le commentaire :

Le 22 janvier dernier, la Ligue Arabe avait réclamé de la Syrie qu'elle consente à une transition démocratique, conduite par les Syriens eux-mêmes, et menant à un système politique pluraliste. Elle demandait le transfert des pouvoirs du président Assad à son vice-président. La résolution reprend certains de ces éléments, mais ne fait pas mention de cette dernière proposition. Ce sont les Russes qui continuent à y faire obstacle. Même si elle a évolué, notamment en raison des pressions de la France et des Etats-Unis, la Russie n'entend pas préjuger de l'issue de la crise en exigeant le retrait du chef de l'Etat syrien. Autre concession faite à Moscou, le projet de résolution ne fait pas référence aux sanctions économiques imposées par la Ligue Arabe à la Syrie en novembre dernier, ni sur la poursuite des ventes d'armes par la Russie à Damas. Enfin le texte précise que la crise doit être résolue de manière pacifique, ce qui est une façon d'exclure toute intervention militaire extérieure, comme en Libye. Les consultations entre Occidentaux et Russes doivent continuer ce week-end lors de la Conférence sur la sécurité à Munich.

France- Turquie

Le fait :

La promulgation du texte punissant la négation des génocides, texte adopté définitivement par le Parlement français, a été bloquée par un recours devant le Conseil Constitutionnel présenté par des députés et sénateurs majoritairement de droite.

Le commentaire :

Ce recours a provoqué une vive réaction de Nicolas Sarkozy, qui a annoncé lors du Conseil des ministres qu'en cas de censure par les « Sages » du Palais Royal, il ferait en sorte que soit déposé immédiatement un nouveau texte. Le Président a reproché à certains de ses ministres, Alain Juppé et Bruno Le Maire en particulier, de « ne pas voir plus loin que le bout de leur nez ». Nicolas Sarkozy estime que l'éventuelle censure permettrait à certains de présenter une QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité) contre la loi Gayssot pénalisant la négation de la Shoah. Jusqu'alors, seule la négation du génocide des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale était punie par la loi française. Pour l'Elysée, « cela n'était pas acceptable par les Arméniens, considérant qu'il y avait deux poids et deux mesures ». La décision du Président de la République risque de provoquer un regain de tension entre la France et la Turquie, la saisine du Conseil Constitutionnel ayant permis à l'ambassade d'Ankara à Paris d'affirmer que les relations entre les deux capitales pouvaient se détendre. Depuis la présentation et le vote par l'Assemblée de la loi, les Turcs ont gelé la coopération politique et militaire avec la France, et menacé de faire de même avec les échanges économiques et culturels. Mais l'Elysée considère que la Turquie n'a pas intérêt à voir se dégrader les relations avec notre pays.

Sénégal

Le fait :

Alors que l'élection présidentielle doit avoir lieu le 26 février, la situation est toujours aussi tendue. Les manifestations se succèdent contre la candidature du président sortant Abdoulaye Wade, âgé de 85 ans.

Le commentaire :

La mobilisation contre Abdoulaye Wade a déjà fait plusieurs morts. Les émeutes se sont déclenchées après que le Conseil Constitutionnel a validé la candidature du président sortant, mais refusé celle du chanteur Youssou N'Dour au motif que celui-ci n'aurait pas réuni les 10 000 signatures nécessaires. Une mission de l'Union Européenne chargée d'observer les élections a cependant demandé au Conseil Constitutionnel des explications. Regroupés dans le M23 (« Mouvement du 23 juin »), les opposants exigent que Wade retire sa candidature. Pour sa part, Youssou N'Dour a fait état de menaces contre sa personne, ajoutant qu'il ne contrôlait plus ses partisans. Le cas du président sortant a de quoi... intéresser les défenseurs de l'orthodoxie institutionnelle. : élu en 2000, réélu en 2007 pour cinq ans après une révision constitutionnelle en 2001 instituant le quinquennat renouvelable une fois, M. Wade se représente pour un mandat de... sept ans, suite au rétablissement du septennat en 2008. Pour ses opposants, ce troisième mandat serait illégal, mais ses partisans affirment que l'on doit partir de la révision constitutionnelle de 2001 instituant le quinquennat, et qu'il s'agit donc d'un second mandat conforme à la constitution. La seule chose claire, c'est qu'Abdoulaye Wade s'accroche à un pouvoir qu'il exerce depuis 12 ans.

► **E**conomie

Sommet européen

Le fait :

Lors du Sommet européen, lundi à Bruxelles, 25 pays de l'UE se sont entendus sur le nouveau pacte budgétaire qui doit encadrer les finances publiques des membres de l'Union. Seules la Grande-Bretagne et la République Tchèque ont refusé de s'y associer. Le sommet a également évoqué le cas de la Grèce, et refusé une proposition allemande de mettre ce pays sous tutelle.

Le commentaire :

C'est une étape importante qui a été franchie. Le nouveau traité, qui doit être signé lors d'un prochain Sommet en mars, pour être ensuite ratifié par les Parlements des Etats membres, prévoit notamment l'introduction dans les différentes législations de la fameuse règle d'or sur l'équilibre budgétaire. Ce traité est destiné également à inciter la Banque Centrale Européenne à faire davantage pour soutenir la zone euro dans sa lutte contre la crise de la dette. Il doit aussi contribuer à pousser l'Allemagne à renforcer les moyens du fonds de secours permanent de la zone pour les pays fragiles, le MES, qui a été officiellement mis sur les rails à Bruxelles, et commencera à fonctionner en juillet. On espère que Berlin acceptera une hausse de 500 à 750 milliards d'euros. Pour la Grèce, les Européens ont constaté que les négociations entre Athènes et ses créanciers publics ou privés progressent. L'enjeu est le déblocage des 130 milliards d'euros promis à la Grèce en octobre dernier. Cette aide est vitale pour elle, puisqu'elle doit rembourser 14,5 milliards d'euros de prêts le 20 mars. En France, l'accord de Bruxelles a été critiqué par la gauche, les socialistes restant opposés à l'introduction de la fameuse règle d'or dans la Constitution. François Hollande a déclaré que s'il était élu, il renégocierait le traité, même signé par 25 Etats européens, dont la France. Pour sa part, Angela Merkel a jugé « impensable » que notre pays n'applique pas la nouvelle règle européenne. Interrogée sur le point de savoir si elle porterait plainte contre la France devant la Cour européenne de Justice, dans le cas où celle-ci refuserait d'honorer sa signature, la Chancelière a répondu qu'elle ne pouvait pas « imaginer une telle plainte, parce que cela n'aura pas lieu... ». Rappelons que dans ses 60 engagements, le candidat du PS entend « négocier un pacte de responsabilité, de croissance et de gouvernance » avec ses partenaires européens, et qu'il espère convaincre Angela Merkel d'accepter la création d'euros obligations.

France : logement

Le fait :

Dans son 17ème rapport annuel, la fondation Abbé Pierre évalue à plus de 3,6 millions le nombre de personnes mal logées ou sans abris en France, et plus largement, à 8 millions les Français concernés par la crise du logement.

Le commentaire :

Ces estimations sont assez proches de celles que l'INSEE a présentées déjà, la fondation Abbé Pierre ajoutant les 5,1 millions de personnes « en situation de réelle fragilité de logement », c'est-à-dire occupant une copropriété en difficulté, un logement surpeuplé ou devant faire face à des impayés. Plus de 92 000 ménages sont menacés d'expulsion. Ces chiffres rencontrent naturellement un écho particulier en cette période de grand froid. A noter : au cours de son intervention télévisée, Nicolas Sarkozy a évoqué l'importance de la crise de l'immobilier, et annoncé que les constructions neuves pourraient dépasser de 30% les surfaces prévues jusqu'ici par la réglementation. La politique du logement s'est inscrite dans la campagne électorale.

Electricité nucléaire

Le fait :

La Cour des Comptes a étudié l'ensemble des coûts liés à la production d'électricité nucléaire en France, y compris les frais de démantèlement et de gestion des déchets radioactifs à long terme. Selon ce rapport, notre pays doit faire des choix dès maintenant sur l'avenir de son parc nucléaire, et il lui faudra, en toute hypothèse, effectuer de lourds investissements.

Le commentaire :

Ce rapport a été diversement apprécié par le gouvernement et par l'opposition, notamment écologiste. Pour le socialiste Didier Migaud, premier président de la Cour des Comptes, d'ici à la fin de l'année 2022, 22 réacteurs sur 58 atteindront leur 40ème année de fonctionnement, et à moins de prolonger leur vie, il faudrait construire 11 EPR d'ici là, ce qui lui paraît au-dessus de nos moyens. Mais la prolongation de la durée de vie des centrales actuelles coûtera également cher, à moins d'investir massivement dans les énergies renouvelables. Le Premier ministre a indiqué que le gouvernement ferait connaître ses choix à partir de l'été 2012, c'est-à-dire après l'échéance électorale du printemps... Le ministre de l'Energie, Eric Besson, juge que « le mythe du coût caché du nucléaire s'effondre » et que la Cour avait confirmé la « compétitivité de l'atome », pendant que la candidate d'Europe Ecologie - Les Verts, Eva Joly, estime que c'est le mythe de l'électricité nucléaire bon marché qui disparaît.

Le Rafale**Le fait :**

L'Inde a sélectionné l'avion de combat fabriqué par Dassault pour rééquiper son armée de l'air. Le contrat définitif, portant sur 126 appareils, interviendra à l'issue de « négociations exclusives ».

Le commentaire :

Cette nouvelle, annoncée par François Fillon lui-même devant l'Assemblée Nationale, a été saluée par l'ensemble de la classe politique. Depuis des années la France s'efforce en effet de vendre cet appareil, dont les qualités de polyvalence sont reconnues unanimement, mais dont le prix est élevé. Plusieurs pays, dont l'Arabie Saoudite ou le Brésil, avaient paru vouloir l'acquérir, mais les négociations avaient toujours échoué. Après avoir éliminé les concurrents américains, Boeing et Lockheed Martin, New Delhi a donné la préférence au Rafale sur l'appareil présenté par EADS, l'Eurofighter. Les discussions qui vont maintenant s'ouvrir dureront sans doute plusieurs mois. La cadence de livraison, les aspects financiers, les transferts de technologie doivent être passés en revue avant la signature du contrat définitif, dont le montant est évalué entre 9 et 11 milliards d'euros. Les 18 premiers appareils seront construits en France, tandis que les 108 autres seront assemblés en Inde. Dans ce qui peut devenir un véritable succès de l'industrie française, les performances des avions Rafale engagés en Libye ont pesé, comme le fait que les pilotes indiens apprécient la qualité des appareils français, puisque leur armée en a été régulièrement équipée, depuis les Ouragan (1953), les Mystère IV, jusqu'aux Mirage 2000 en passant par les Jaguar. Au sein du « Team » Rafale sont associés Dassault Aviation, le motoriste Safran, et l'électronicien de défense Thalès. 500 autres entreprises hexagonales participent au programme, comptant quelque 6000 salariés. A noter : le titre Dassault a pris 20% à la Bourse dès la décision indienne connue.

Monde : Facebook en Bourse**Le fait :**

Facebook a lancé mercredi soir, après la clôture de Wall Street, son processus d'entrée en Bourse. Le réseau social espère lever quelque 5 milliards de dollars.

Le commentaire :

Valorisé entre 75 et 100 milliards de dollars, Facebook serait la plus grosse entrée en Bourse d'un service Internet. 845 millions d'internautes sont membres du réseau à travers le monde, et la moitié sont actifs quotidiennement. Aux Etats-Unis, il capte actuellement 28% du marché publicitaire par le biais des bannières en ligne. Yahoo n'en a que 11%. Facebook pourrait encore accentuer son avantage avec l'entrée en service de « Timeline », qui permettra aux utilisateurs d'installer des applications. On s'attend que le chiffre d'affaires du réseau passe de 3,7 milliards de dollars en 2010 à 7 milliards cette année. Ces chiffres paraissent suffisants aux spécialistes pour écarter le spectre de la bulle Internet qui avait provoqué la chute de MySpace.

► Intérieur

Nicolas Sarkozy à la télévision

Le fait :

Dimanche, le Président a détaillé pendant plus d'une heure, en direct sur six chaînes, un ensemble de mesures d'urgence destinées à lutter contre la crise et contre le chômage en France. Nicolas Sarkozy a annoncé à partir du 1er octobre une hausse du taux normal de la TVA de 1,6 point, qui passera de 19,6 à 21,2%, les taux réduits n'étant pas affectés. La CSG sur les revenus financiers sera également relevée de deux points. Ces deux mesures sont destinées à compenser une baisse de 13 milliards d'euros des charges patronales. Celles-ci seront totalement exonérées sur les salaires compris entre 1,6 et 2,1 fois le SMIC. Pour doper l'apprentissage, le Président a promis de doubler les sanctions frappant les entreprises de plus de 250 salariés qui n'ont pas au moins 5% de jeunes en alternance. Pour préserver l'emploi, il a demandé aux partenaires sociaux d'entamer des négociations afin que soient adoptés dans les deux mois des accords de flexibilité. Il a confirmé que la France établirait au mois d'août une taxe sur les transactions financières de 0,1%, ce qui pourrait représenter 1 milliard en année pleine. Cette décision est prise pour « montrer l'exemple » aux autres pays européens. Enfin, le Chef de l'Etat a annoncé la création dès février d'une banque de l'industrie, filiale d'Oséo, dotée d'1 milliard d'euros de fonds propres, afin de faciliter les financements des PME.

Le commentaire :

Cette longue émission, au cours de laquelle Nicolas Sarkozy était interrogé par quatre journalistes, a provoqué les réactions habituelles, favorables dans la majorité, sévères à la fois sur le style et le fond, dans l'opposition. Si le Président a voulu faire preuve de pédagogie dans sa volonté de doter le pays de moyens efficaces de lutter contre le chômage, la remarque la plus souvent entendue est que ces mesures viennent tard, sinon trop tard, puisqu'en toute hypothèse la plupart d'entre elles ne prendront effet qu'après une élection présidentielle susceptible de changer le paysage français. Les enquêtes menées aussitôt après cette intervention télévisée montrent que, malgré une excellente audience (plus de 16 millions de téléspectateurs au total), une majorité de Français dit n'avoir pas été convaincue (42% contre 57% selon BVA). En revanche, il a très bien « verrouillé » son socle électoral, puisque 9 sympathisants UMP sur 10, et près de 1 électeur Modem et Front national sur 2 ont été séduits par sa prestation.

La campagne présidentielle - Sondages

Le fait :

Les plus récentes enquêtes qui se succèdent confirment une tendance qui s'était dessinée dès la fin de la semaine dernière, à savoir que la compétition « au sommet » semble se circonscrire à un duel Nicolas Sarkozy – François Hollande, ce dernier creusant l'écart avec le Président sortant.

Le commentaire :

Le fait est qu'après leurs deux séquences médiatiques respectives, les deux favoris de la compétition consolident leurs positions, modérément chez Nicolas Sarkozy, plus nettement chez François Hollande, et mettent une distance avec les « challengers » François Bayrou et Marine Le Pen. Cette dernière a vu pour la première fois, dans plusieurs enquêtes, sa cote baisser, quand celle du président du Modem semble stagner aux alentours de 12-15%. Plusieurs éléments nouveaux sont à noter : d'abord, à gauche, le retrait de Jean- Pierre Chevènement, qui, crédité d'à peine 1% dans les sondages, jette l'éponge, et le soutien affirmé de la CGT, à l'appel de Bernard Thibault aux candidats de l'opposition, Jean-Luc Mélenchon faisant un « tabac » devant les militants de la Centrale. Le leader du Front de Gauche continue de connaître de bons sondages, quand Eva Joly, qui tente de recentrer sa campagne sur les thèmes écologistes, ne réussit pas à décoller. A droite, l'UMP, qui se réjouit de lire des enquêtes où Nicolas Sarkozy apparaît comme ayant la meilleure stature présidentielle, fait bloc autour du Président. Celui-ci a d'ailleurs réuni à l'Elysée les parlementaires de la majorité, pour leur inciter s'investir dans la campagne. Il devrait probablement se déclarer à la fin du mois. Evoquant devant quelques proches le rythme effréné de son adversaire socialiste, Nicolas Sarkozy a estimé que celui-ci avait tiré « toutes ses cartouches » avec « sa déclaration de candidature, son premier

meeting, son projet, sa grande émission », autant de séquences qui, selon le Chef de l'Etat, n'auraient pas d'impact significatif à long terme.

Modem

Le fait :

François Bayrou, qui a précisé les éléments de son programme présenté il y a quelques semaines, et énuméré ses 20 propositions pour « réarmer la production française », a fortement insisté sur sa volonté de ramener les finances publiques à l'équilibre.

Le commentaire :

Le leader du Modem, qui se présente comme le « candidat du parti de la vérité », déclare renvoyer dos-à-dos François Hollande et Nicolas Sarkozy, le premier pour « son manque de crédibilité », le second pour les « incohérences de ses propositions et de son bilan ». Mais les observateurs remarquent une nuance de ton entre les critiques qu'il adresse à l'un et à l'autre. Elles sont en effet plus vives s'agissant du candidat socialiste et de son projet, que s'agissant de Nicolas Sarkozy et des mesures qu'il a annoncées. C'est d'ailleurs ce qu'ont perçu les dirigeants de l'UMP, François Baroin notamment, qui multiplient les signaux positifs à son égard. Tout se passe comme si François Bayrou, sans abandonner, au moins en parole, l'hypothèse de sa présence au second tour, préparait une suite qui peut lui être favorable dans tous les cas. Si François Hollande gagnait, la droite battue et le centre ayant réalisé un bon score au premier tour, se chercheraient probablement un nouveau leader commun, et ce pourrait être lui. Si Nicolas Sarkozy l'emportait, ce dernier pourrait avoir besoin du Centre et de son leader dans un effort d'élargissement et de recomposition de la majorité. A suivre, jusqu'au soir du premier tour...

INDICATEURS+ENTREPRISES

► Indicateurs

Consommation

- + En 2011, la consommation française a reculé de 3,1%. En décembre, les dépenses des ménages ont diminué de 0,7, selon le dernier rapport de l'INSEE. Ainsi sur ce dernier mois de l'année, le marché de l'énergie a connu une baisse de 10,1%, celui de l'habillement de 4,1%, et le marché automobile de 7%.

Aux Etats-Unis, l'indice de la confiance des consommateurs a baissé de 61,1 en janvier, selon le Conference Board. 43,5% des sondés estiment qu'il est difficile de trouver un emploi.

(Le Figaro.fr)

High-Tech

- + Le pouvoir d'achat en biens techniques s'est développé en dix ans, d'après le cabinet Gfk. Les prix du marché high-tech ont considérablement baissé, à l'image des téléviseurs, dont les prix ont diminué de 40%, ou encore des ordinateurs portables, qui ont baissé à hauteur de 35%. L'année dernière, les Français ont acheté 137 millions d'appareils électroniques, ce qui chiffre le marché high-tech français à 16,8 milliards d'euros.

(Le Figaro Economie)

Croissance

- + François Fillon a révisé la croissance française pour l'année 2012 à 0,5%, au lieu de 1%. La détérioration économique du pays aura un impact de 5 milliards d'euros sur les comptes de l'Etat, selon le Premier ministre. Le déficit, quant à lui, représente 5,4% du PIB.

Le PIB de la Russie a augmenté de 4,3% l'année dernière, selon le service russe des statistiques, le Rosstat. Ce chiffre est supérieur à celui qu'avait annoncé Vladimir Poutine (4,2%).

L'inflation allemande a reculé en janvier. Elle représente aujourd'hui 2% sur un an, contre 2,1% en décembre dernier.

(Le Figaro Economie)

Finances

- + L'Italie est parvenue à placer 7,47 milliards d'euros de titres de sa dette à cinq ans et dix ans avec des taux en baisse sur les échéances, tel que 6,08% à dix ans contre 6,98% en décembre dernier.

(Le Figaro.fr)

Transport

- + Les tarifs des péages autoroutiers français ont augmenté de 2,5% depuis le 1er février, avec un minimum de 2,05% et un maximum de 3%, d'après le ministère des Transports.

(Le Figaro Economie)

Distribution

- + En France, la franchise dépasse les 49 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2011. Le commerce associé vise la création et la reprise de 800 points de vente, en baisse par rapport à 2010, qui avait enregistré la création de 1000 points de vente. Le nombre de franchisés a crû de 6% et a atteint les 62 041, soit 1 569 enseignes.

(Le Figaro)

Notation

- + L'agence de notation Standard and Poor's a abaissé la note de la région Ile-de-France et de Paris. Ces deux collectivités perdent ainsi leur triple A, pour obtenir un « AA+ ». Cette dégradation résulte de celle de la France, il y a deux semaines.
(*Les Echos*)

Energie

- + La Chine devrait devenir leader mondial du panneau photovoltaïque en 2013, grâce au numéro un mondial du secteur, Suntech, qui estime que cette économie sera rentable. En 2011, les installations de panneaux photovoltaïques étaient de 3 gigawatts. Pour 2012, le groupe souhaite atteindre les 5 gigawatts.
(*La Tribune.fr*)

Culture

- + Le marché musical français pourrait se stabiliser dès 2013. L'année dernière, le marché de la musique a reculé de 3,9%, pour atteindre 617 millions d'euros au total, selon le Syndicat national de l'édition phonographique. Ce recul s'effectue au profit du numérique. Le téléchargement, qui représente 51% du marché numérique, a encore progressé de 16%.
(*Le Figaro.fr*)

► **E**ntreprises

Distribution

- + Carrefour accueille son nouveau président, ancien patron de Vivarte, Georges Plassat. Celui-ci aura pour mission de redresser le chiffre d'affaires de la marque, qui a baissé de 0,6% l'an dernier. Le groupe pèse 12 milliards d'euros en Bourse.

Le géant britannique de la distribution Tesco a vu sa part de marché baissé de 30% l'année dernière, mais conserve sa place de leader.
(*Le Figaro Economie*)

Agroalimentaire

- + Les foies gras et saumon fumé Labeyrie, rebaptisée Labeyrie Fine Foods, sont redevenus français, grâce au rachat de la coopérative agricole basque Lur Berri et le fonds d'investissement LBO France, qui détiennent maintenant 46,3% du groupe Alfesca. Jusqu'à présent, Labeyrie était détenu par les Islandais Kjalur Invest, Singer and Friedlander. La coopérative détient 62,9% de Labeyrie et LBO France en possède 33,3%.
(*Les Echos.fr*)

Transports

- + Sernam, ancienne filiale de la SNCF, est au bord du gouffre. La société a vu ses ventes diminuer considérablement. En 2009, son chiffre d'affaires était de 329 millions d'euros, mais sa perte d'exploitation s'élevait à 20 millions d'euros. En 2010, sa perte d'exploitation était de 14,5 millions et, en 2011, son chiffre d'affaires a reculé, pour atteindre les 298 millions d'euros.
(*Les Echos.fr*)

- + Le conseil de surveillance de Volkswagen discutera d'un projet d'acquisition de 50,1% de la branche voiture de sport de Porsche SE. Le groupe avait déjà acquis 49,9% de cette branche, pour 3,9 milliards d'euros.
(*La Tribune.fr*)

Internet

- + En 2011, le nombre d'utilisateurs de Twitter a plus que doublé, pour atteindre les 5,2 millions. Sur le quatrième trimestre, le site a attiré près d'un million de nouveaux inscrits, d'après le cabinet SemioCast. La France détient la 16ème place en nombre d'utilisateurs, qui sont 383 millions dans le monde.
(*Le Figaro Economie*)

Aéronautique

- + EasyJet a été condamné à revoir son offre de services payants par le tribunal de Paris. 23 clauses inscrites dans les conditions de vente ont été jugées « abusives » et « illicites ». Pour la compagnie, ces services payants représentent 19% du chiffre d'affaires. L'entreprise britannique devra supprimer les clauses mises en cause.
- + Le programme d'avions Skylander, lancé par le constructeur aéronautique français Gecis, bénéficie d'une aide de l'Etat, à hauteur de 60 millions d'euros. Gecis vise les 1 500 modèles vendus. La commande représente 260 millions d'euros.
(*Le Figaro*)

Electronique

- + Qualcomm, le numéro un mondial des puces pour smartphones, a dépassé les 100 milliards de capitalisation boursière à New York. Ce résultat est lié à une hausse annuelle de son chiffre d'affaires de 40% sur le premier trimestre fiscal à 4,68 milliards de dollars. Porté par l'essor continu du marché des smartphones, Qualcomm affirme sa position de leader.
(*Les Echos*)
- + Philips a réalisé une perte annuelle de 1,29 milliards l'année dernière. Le chiffre d'affaires a crû en 2011 à hauteur de 22,5 milliards d'euros. Le groupe a annoncé 4 500 suppressions de postes pour « générer plus de profits », selon le président de Philips, Frans van Houten.
(*La Tribune.fr*)

Assurances

- + La Banque Postale se lance dans les assurances santé. Cette offre a été développée avec la Mutuelle Générale. L'offre vise les 5 millions de clients, avec trois propositions : une pour les personnes seules de moins de 55 ans, une pour les familles jusqu'à 55 ans, et une dernière pour les seniors.
- + L'enseigne de vêtements et d'accessoires Tati se lance dans l'assurance. Elle propose sur Internet des assurances auto, multirisques habitation et des contrats de prévoyance. Pour ce faire, l'entreprise s'est liée à l'assureur américain MetLife. Tati bénéficie de 3 millions de visiteurs par mois, ce qui constitue une base importante.
(*Le Figaro Economie*)

Energie

- + EDF renonce à son projet de centrale photovoltaïque géante sur plus de 700 hectares en Camargue. Cette centrale, représentant un investissement de 650 millions d'euros, aurait alimenté 160 000 foyers.
(*Les Echos*)

Edition

- + Flammarion pourrait être mis en vente par son propriétaire, le groupe italien RCS, qui est fortement endetté. Les groupes Gallimard, Editis, Mondadori et La Martinière - Le Seuil seraient intéressés.
(*Le Figaro.fr*)